

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 avril 2008
(convocation du 18 avril 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Avril Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. BOST Christine à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
Mme. COLLET Brigitte à M. DUPOUY Alain

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean Paul
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. MILLET Thierry à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - FLOIRAC - ZAC des Quais - Aménagement des espaces publics, voiries, assainissement, éclairage public, mobilier urbain - Marché de maîtrise d'oeuvre - Appel d'offres - Autorisation de signer le marché

Madame LACUEY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération 2007/0397 du 22 juin 2007, le Conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de la ZAC des Quais à Floirac sur la base de l'article 74-III. 4^{ème} - a.

Les missions du maître d'œuvre porteront sur :

- l'aménagement de la voirie et réseaux divers,
- le dimensionnement du réseau d'assainissement eaux pluviales et eaux usées,
- la réalisation des études d'éclairage public et la mise en œuvre,
- le dimensionnement des chaussées, trottoirs, pistes cyclables et la mise en œuvre,
- la réalisation des études du mobilier urbain et la mise en œuvre,
- le dimensionnement des transformateurs en fonction des besoins d'énergie nécessaire à la ZAC.

Le groupement retenu aura la tâche de continuer le travail déjà commencé par le maître d'œuvre interne qui a réalisé la première phase de la ZAC.

Les services ont opté pour un groupement composé d'un bureau d'études et d'un paysagiste afin d'obtenir une cohérence dans l'aménagement et faciliter le dialogue entre le groupement et le maître d'œuvre d'aménagement des espaces verts dont les marchés sont déjà attribués et les travaux ont débuté en février 2008.

Le groupement choisi est très peu concerné par la conception des espaces publics, car le travail est déjà réalisé au niveau de l'étude préliminaire, c'est la raison pour laquelle la mission commence par l'élaboration de l'AVP.

L'appel d'offres ouvert a été lancé en vue de la dévolution de marché de maîtrise d'œuvre consistant en une mission témoin et des missions complémentaires.

- La mission témoin est composée :

- d'études avant projet (AVP)
- études de projet y compris les procédures administratives (PRO)
- l'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- l'examen de conformité (VISA)

- les études d'exécution (EXE)
- la direction de l'exécution du contrat de travaux (DET)
- l'assistance lors des opérations de réception (AOR)

Les trois missions complémentaires sont :

- La mission ordonnancement, pilotage et coordination (O.P.C.)
- E1 : la coordination des actions effectuées par les intervenants extérieurs à la maîtrise d'œuvre ;
- E2 : le suivi particulier de la mise en œuvre de certains éléments d'ouvrages nécessitant une présence permanente ;
- E3 : la définition et le choix des équipements mobiliers.

Le montant des honoraires était estimé à 1 047 113,71 € H.T. pour la mission témoin et les trois missions complémentaires de maîtrise d'œuvre de type infrastructure étendue.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert, la commission composée comme un jury, lors de la séance du 5 mars 2008, propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre évoqué au groupement CETAB Ingénierie/S.A.R.L. BOURIETTE/VACONSIN pour un montant de 500 939,19 € TTC.

En conséquence, conformément à l'article 74 IV du code des Marchés publics qui dispose "pour les collectivités territoriales, c'est l'assemblée délibérante qui attribue le ou les marchés de maîtrise d'œuvre", nous vous demandons, mesdames et messieurs, de bien vouloir :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement CETAB Ingénierie / S.A.R.L. BOURIETTE/VACONSIN,
- autoriser monsieur le Président à signer le marché à intervenir avec ledit groupement pour un montant de 500 939,19 € T.T.C.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 avril 2008,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

M. VINCENT FELTESSE

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 MAI 2008**

PUBLIÉ LE : 14 MAI 2008